

Assainissement Non Collectif -ANC-

Montant forfaitaire de la redevance ANC

Applicable au 1^{er} Mai 2024

due par le propriétaire de l'immeuble
ou dans le cadre d'un Permis de Construire, par le pétitionnaire

Pour Installation ANC recevant une charge brute \leq à 1,2kg/j de DBO5 (soit \leq 20 EH) (Habitation classique)
(pour toutes autres installations \geq 20 EH contacter le SPANC)

Installation ANC sur construction neuve		Installation ANC sur construction existante	
1- Demande de Contrôle de Conception -DCDC- avant dépôt PC -par fiche DCDC-	2-Demande de Contrôle de Réalisation Pendant mise en place de l'installation ANC  au SPANC	Demande de Vérification de Fonctionnement et d'Entretien -DVFE-	
		Vérification avant la vente du bien	Vérification périodique obligatoire (tous les 10 ans)
130,00 €	130,00 €	190,00 €	100,00 €